

# Dossier d'inscription au dispositif « ARGENT DE POCHE »

No	m :	
		PHOTO
Pré	énom :	
		d'identité
c	<b>ke</b> (cochez) : □ M □ F	
sex	<b>ke</b> (cochez) : □ M □ F	
_		
Da	te de naissance : / /	
۸۷	resse :	
••••		 
	éphone domicile : / / / ou	
Ma	nil :@@	 
Sit	uation (cochez) :	
	Lycéen(ne) ou □ Etudiant(e)	
-> [	Précisez l'établissement :	 
	Autre -> Précisez	
Piè	ces à joindre :	
✓	Lettre de motivation	
✓	Photocopie pièce d'identité	
✓	Justificatif de domicile	
✓	Photocopie de l'attestation d'assuré social	
✓	Contrat de participation	
✓	Attestation d'assurance responsabilité civile	
✓	Autorisation parentale	

Partie à faire remplir <u>impérativement</u> par les parents ou le tuteur légal. En cas d'absence de ces autorisations, le dossier ne pourra pas être pris en compte.

Madama Mon	sieur* :,
	icile :/ / ou portable :/ / /
Widii	
En qualité de tu	uteur légal, après avoir pris connaissance des points ci-dessus ainsi que du contrat auquel ma
1	s'engage, autorise mon enfant :
illie – illoii ills	s engage, autorise mon emant.
NOM	
Prénom	
Domicilié(e)	
Domicine(e)	
à participer à l'o	opération "Argent de poche".
✓ La commu	ne ne sera en aucun cas réputée employeur des jeunes participants à l'opération "Argent de
	un cas la bourse versée pour la participation à l'activité "Argent de poche" ne pourra avoir
équivalence de	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
1 -	
-	entrant dans le dispositif devront bénéficier d'une couverture sociale en leur nom ou sous
	tuteur. Une attestation apportant la preuve de la présente couverture sociale sera demandée
•	tion du jeune dans l'opération. Si le jeune est amené à se blesser lui-même, soit au cours de
	u cours du trajet, les frais inhérents aux dommages corporels seront pris en compte par son
propre régime (	de couverture sociale,
✓ La commui	ne s'engage à souscrire auprès de sa compagnie d'assurances un contrat d'assurance «
responsabilité d	civile » lié à cette activité couvrant l'ensemble des dommages pouvant être occasionnés et les
accidents pouv	ant survenir à un tiers dans le cadre du déroulement des chantiers. Tous les participants sont
tiers, les uns pa	r rapport aux autres. Il est toutefois vivement recommandé aux participants de souscrire à
leur propre ass	urance responsabilité civile.
✓ La commu	ne pourra contacter directement les jeunes inscrits sur le dispositif "Argent de poche"
✓ La commu	ne se réserve le droit d'annuler des missions si les circonstances l'y obligent (intempéries,
événements pa	rticuliers)
Fait à	le/
Signature du re	présentant légale précédée de la mention « Lu et approuvé »
	* Rayer la mention inutile
	AUTORISATION « DROIT D'IMAGE » à signer
	s chantiers "Argent de poche" des photos ou des reportages peuvent-être réalisés. Ces supports sont
	re utilisés pour communiquer sur le dispositif et présenter les chantiers réalisés par les jeunes sur la
commune. En au	cun cas les images ne serviront à des fins commerciales.
Merci de bien v	vouloir cocher :
	☐ Autorise les prises de vue ☐ Refuse les prises de vue
F-:+ >	
Signature préce	édée de la mention « lu et approuvé »



## **CONTRAT DE PARTICIPATION au dispositif "ARGENT DE POCHE"**

Contrat concernant	NOM:	Prénom :

Ce contrat est un engagement de votre part à observer certaines règles dans l'exercice des tâches qui vous sont confiées. Lisez-le attentivement avant de le signer.

#### 1) Concernant la ponctualité :

- § J'arrive à l'heure précise au point de rendez-vous que l'on m'aura fixé.
- ® Toute personne arrivant après le démarrage du chantier ne sera pas acceptée à y participer.
- ⊕ Je m'engage à participer aux chantiers sur la totalité du temps d'activité et de ce fait à ne pas quitter le lieu du chantier avant l'horaire prévu, y compris pendant le temps de pause.

#### 2) Concernant la périodicité de l'activité :

- S La durée de la mission est comprise entre 1 et 5 jours.

#### 3) Concernant la réalisation des chantiers :

- § Il est de ma responsabilité de me présenter avec des vêtements adaptés à la nature des chantiers
  qui me sont confiés.
- ⑤ Etant indemnisé(e) pour une tâche à laquelle je dois pouvoir me consacrer pleinement pendant toute la durée du chantier, l'usage des téléphones portables est strictement interdit durant les chantiers. En conséquence, les téléphones portables devront à minima être placés sur répondeur pendant toute la durée du chantier (hors temps de pause).

#### 4) Concernant la qualité des tâches effectuées et le comportement pendant les chantiers :

- s Je m'engage à réaliser correctement les travaux qui me sont confiés.
- s Je respecte et j'applique les consignes qui me sont données par les encadrants.
- § Je suis poli(e) avec toutes les personnes que je suis susceptible de rencontrer pendant la durée du chantier: les encadrants, les résidents des habitations près desquelles je travaille ainsi que les autres participants au chantier.
- Surant mon travail, je ne gêne pas les résidents des habitations auprès desquelles j'interviens.
- § Je prends soin du matériel qu'on me confie. Je lave et range le matériel à l'issue du chantier.
- By Je remets ce matériel à l'encadrant à la fin du chantier.

  By Je remets ce matériel à l'encadrant à la fin du chantier.

#### 5) Indemnisation du chantier :

⑤ Toute réalisation d'un chantier entraîne le versement d'une indemnité. Cette indemnité est fixée à 15 € par jour de chantier (durée : 3 heures 30).

#### 6) Sanctions appliquées par le non-respect d'un des points énoncés ci-dessus :

- S Exclusion temporaire ou définitive du dispositif "Argent de poche".
- Non-indemnisation du chantier pour lequel les consignes n'ont pas été respectées ou durant lequel votre comportement n'a pas été jugé satisfaisant par les encadrants.

J'atteste avoir pris connaissance du présent règlement et je m'engage à le respecter sous peine d'application des sanctions qui y sont énoncées.

Fait a PLOUGUERNEAU, en deux exemplaires, le/	/
	Signature du participant,
	précédée de la mention "Lu et approuvé'



# **Commune de PLOUGUERNEAU**Argent de poche VACANCES d'été 2024

### Fiche d'inscription et de disponibilités

Nom - Prénom :
Tel:///
Mail:@

#### Rappels:

- Chantiers réservés aux jeunes plouguernéens de 15 à 17 ans
- Demi-journée de 8h30 à 12h avec 30' de pause
- Versement de 15€ en liquide par demi-journée travaillée, en mairie, à l'issue du chantier
- Nombre de places limitées : participants retenus par ordre d'inscription
- Sous réserve du dossier d'inscription et du contrat de participation complétés et signés

#### Veuillez cochez les cases correspondantes à vos disponibilités :

CHANTIER 1 : Entretien à l'école du petit prince (2 jeunes/jours)		
Lundi 8 juillet	8h30-12h	

Rdv en tenue adaptée à 8h30 au petit prince, rue saint Exupéry – 29880 Plouguerneau

CHANTIER 2 : Entretien des bâtiments (2 jeunes/jours)		
Lundi 8 juillet médiathèque	8h30-12h	
Mardi 9 juillet salle Jean Tanguy	8h30-12h	
Jeudi 11 juillet Espace jeunes	8h30-12h	
Lundi 15 juillet salle Owen Morvan	8h30-12h	

Rdv en tenue adaptée à 8h30 à la médiathèque, 5 rue du colombier – 29880 Plouguerneau

CHANTIER 3 : Bricolage à l'EJ (2 jeunes/jours)		
Mercredi 10 juillet	8h30-12h	
Jeudi 11 juillet	8h30-12h	
Vendredi 12 juillet	8h30-12h	

Rdv en tenue adaptée à 8h30 à l'espace jeunes, 7 rue gwinkerne - 29880 Plouguerneau

CHANTIER 4 : Archivage et manutention en mairie (2 jeunes/jours)			
Lundi 15 juillet	8h30-12h		
Mardi 16 juillet	8h30-12h		
Mercredi 17 juillet	8h30-12h		
Jeudi 18 juillet	8h30-12h		
Vendredi 19 juillet	8h30-12h		

Rdv en tenue adaptée à 8h30 à la mairie, 12 rue du verger – 29880 Plouguerneau

CHANTIER 5 : Peinture de la crèche (2 jeunes/jours)		
Mardi 23 juillet	8h30-12h	
Mercredi 24 juillet	8h30-12h	

Rdv en tenue adaptée à 8h30 à la crèche, Germans, Saint-Laurent – 29880 Plouguerneau

CHANTIER 6: Entretien à l'Armorica (2 jeunes/jours)		
Jeudi 25 juillet	8h30-12h	
Vendredi 26 juillet	8h30-12h	

Rdv en tenue adaptée à 8h30 à l'Armorica – 29880 Plouguerneau

CHANTIER 7 : Peinture parking école (2 jeunes/jours)		
Mardi 30 juillet	8h30-12h	

Rdv en tenue adaptée à 8h30 à l'école du petit prince, rue saint exupery – 29880 Plouguerneau

A retourner <u>avant le vendredi 5 juillet 2024</u> en mairie ou par mail : <u>vponnavoy@plouguerneau.bzh</u>

Vous recevrez par mail votre convocation aux chantiers